

Prévenir les Violences Sexistes et Sexuels (VSS) au travail et dans les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) en E-learning

THEMATIQUES : GESTION D'ASSOCIATION / D'ENTREPRISE



Présentation

Ce cours en ligne répond à une demande formulée à Hexopée, afin de proposer une réponse innovante et adaptée aux besoins spécifiques des acteurs de la Branche ECLAT. Les besoins concernent l'ensemble de l'écosystème de toutes les branches de la cohésion sociale.

Ce programme conçu avec le groupe Egaé combine le module 1 « prévenir les violences sexistes et sexuels au travail » et le module 2 « prévenir les violences sexistes et sexuels en accueils collectifs de mineurs ».

Le + de la formation

Une pédagogie interactive et adaptée visant une dynamique collective. Une fiche guide pour engager un travail collectif de socialisation de cette prévention en équipe est par ailleurs fournie aux structures, encouragées à mettre en œuvre la démarche qui leur conviendra le mieux.

Objectifs pédagogiques

- Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles en favorisant des comportements professionnels respectueux et responsables.
- Promouvoir l'égalité et le respect mutuel.
- Éveiller les consciences sur les enjeux liés aux violences sexistes et sexuelles et renforcer la culture de prévention.

Contenu du programme

Chaque module suit une progression en trois phases : Connaître → Comprendre → Agir.

Module 1 : Prévenir les VSS au travail (1h30)

- Violences sexistes et sexuelles au travail : de quoi parle-t-on ?
- Les conséquences et les mécanismes des violences sexistes et sexuelles,
- Les obligations de l'employeur,
- Comment agir : prévenir et détecter,
- Comment agir : réagir, accueillir la parole et signalement.

Infos pratiques

PUBLIC

- Salarié-e-s
- Bénévoles

PREREQUIS

Aucun

MÉTHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

- Méthodes actives et participatives.
- Fiches ressources téléchargeables.

INTERVENANT.E

Expert.e de la prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS)

DUREE : 1h45

MODALITES

- E-learning : formation à réaliser en autonomie.
- Chaque session débutera le 12 du mois, et se terminera le 12 du mois suivant.
- Vous organisez, à votre rythme, le déroulé de la formation durant la période donnée.
- Le lien d'accès à la formation sera transmis aux stagiaires le jour du début de la formation.
- Les certificats seront adressés à l'issue de la formation aux personnes qui auront suivi la totalité du module.

Module 2 : Prévenir les VSS dans les ACM (15min)

- Les obligations et les risques spécifiques dans les ACM :
 - Les obligations des ACM,
 - Les spécificités et facteurs de risques spécifiques aux ACM,
 - Un focus sur la relation encadrant·e,
- Comment agir : prévenir, détecter, accueillir la parole et signaler :
 - Prévenir les violences sexistes et sexuelles : les outils disponibles,
 - Identifier les signaux d'alerte et poser la question,
 - Accueillir la parole d'un·e victime,
 - Signaler une situation de violences.

Un kit de ressources téléchargeables (fiches pratiques, outils méthodologiques) accompagne le parcours, permettant d'approfondir les notions et de disposer d'outils directement utilisables.

Chaque module intègre une évaluation continue des acquis (quiz, études de cas, mises en situation), assurant une réelle appropriation des contenus.

Formation conçue en partenariat

avec



BRANCHE
des métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs,
et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale
et environnementale, au service des Territoires

COÛT DE LA FORMATION

- Ce cours en ligne est soutenu par un projet conventionnel de la Branche ECLAT. Il n'y a pas de coût associé à la formation pour les personnes appartenant à la branche ECLAT.